

Info.pl@ine

ZOOM SUR

N° 531 – 24 septembre 2014 – 4 pages

CÉRÉALES D'HIVER

Dates et densités de semis

ACTUALITES CULTURES

COLZA (cotylédons à 6 feuilles pour les semis précoces)

✓ Ravageurs

➤ **Limaces** avec les pluies du week-end dernier, le risque limaces augmente, principalement sur les colzas les moins développés (< à 3-4 feuilles). Maintenir la surveillance, notamment sur les parcelles avec des difficultés de levées.

➤ **Altises** : risque faible à moyen. Selon le BSV, près d'une parcelle sur deux présente des dégâts d'altises sur les plantes mais très peu atteignent le seuil de nuisibilité de 8 pieds sur 10 avec une morsure. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 4 feuilles, en particulier les bordures de parcelles à proximité de chaumes de colzas qui viennent d'être détruits pour les préparations de semis de blé.

Pas de méthode alternative de substitution.

Produits possibles : CYTHRINE MAX 0,05 l, MAGEOS MD 0,05 kg, DECIS PROTECH 0,33 l, KARATE ZEON 0,05 l...

➤ **Pucerons verts** : les conditions climatiques sont favorables à leur développement et les premiers pucerons commencent à être observés. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil d'intervention : 20 % des pieds porteurs de pucerons verts.

Pas de méthode alternative de substitution.



Attention au choix du produit. Les pucerons verts sont résistants aux pyréthriinoïdes (ex : KARATE ZEON, MAVRIK FLO...) et on note des baisses d'efficacité aux pyrimicarbe (ex : PIRIMOR G).

Produit utilisable : PROTEUS 0,5 l/ha.

Conditions d'utilisation des insecticides : une hygrométrie > 70 % et absence de vent.

✓ Antigraminées foliaires

La présence de repousses de céréales est parfois importante dans les colzas. En cas de forte concurrence et en l'absence de résistances aux fops et/ou dimes, intervenir avec un antigraminée foliaire. En cas de résistance, un antigraminée racinaire (type KERB FLO ou LEGURAME PM) à appliquer plus tard sera indispensable.

➤ **Les antigraminées spécifiques foliaires** sont à utilisés à partir du stade 1 feuille du colza et avant un développement trop important du colza, pour éviter l'effet parapluie. Ils sont applicables sur les graminées entre les stades 3 feuilles et début montaison, quel que soit le stade du colza. Attention, pas d'efficacité des antigraminées foliaires sur vulpie.

➤ **Produits utilisables** : PILOT (fop) 0,5 l/ha, FUSILADE MAX (fop) 0,6 l/ha ; OGIVE (dime) 0,4 l/ha + huile 1 l/ha ; FOLY'R (dime) 0,5 l/ha + huile 1 l/ha...

Conditions d'utilisations des antigraminées foliaires : dès 3-4° C mais préférable à partir de 8-10° C, absence de vent et hygrométrie > 70 %. Eviter les stress climatiques dans les 5 jours qui suivent l'application (amplitudes thermiques, sécheresse). Délai avant la pluie 1 à 2 heures.

Cet Info.pl@ine est rédigé par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'agriculture. Il synthétise leurs préconisations grandes cultures pour le département de Seine-et-Marne. Il se base sur le BSV Ile-de-France n° 33 du 23 septembre 2014 (www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr) et leurs observations réalisées en début de semaine sur plusieurs parcelles de référence réparties sur tout le département. Attention, il s'agit d'un conseil collectif : nous vous invitons donc à confronter son contenu à votre propre situation et à nous contacter si besoin (01 64 79 30 75). Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 489 à n° 496. Pour plus d'éléments sur la réglementation et les bonnes pratiques agricoles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires, voir l'Info.pl@ine n° 479.

SEMIS des CEREALES

✓ Date et densité de semis du blé

Les plages optimales de semis permettent d'éviter les gels d'épis en sortie d'hiver (comme en février 2012) ou un stress thermique ou hydrique pendant la phase de remplissage du grain. Suite à deux derniers mois d'octobre (2012 et 2013) compliqués sur les fenêtres de semis, la tentation va être forte de semer tôt et rapidement.

Il est fondamental de respecter ces périodes de semis calées en fonction du rythme de développement de chaque variété pour réduire ces risques climatiques et permettre à la variété d'exprimer tout son potentiel.

L'organisation des chantiers de semis, les aléas climatiques ou le stress d'un aléa à venir conduisent régulièrement à des semis en dehors des périodes optimales avec, en particulier, des semis trop précoces.

Eviter les semis trop précoces permet de bénéficier d'intérêts technico-économiques qui ne sont pas négligeables :

- réduction des risques piétin-verse, oïdium et septoriose, donc moins de fongicides ;
- réduction du salissement des parcelles : les vulpins et ray-grass lèvent principalement la 1^{ère} quinzaine d'octobre, donc baisse du coût du programme herbicides et plus grande satisfaction du désherbage ;
- réduction du risque pucerons d'automne et cicadelles donc moins d'insecticides.

➤ Dates de semis optimales pour quelques variétés (source Arvalis, CA77)

1 ^{er} oct.	5 oct.	10 oct.	15 oct.	20 oct.	25 oct.	1 ^{er} nov.	5 nov.	10 nov.
HYBERY, MANDRAGOR								
ALLEZ-Y, BAROK, BOREGAR, HYTECK, TRAPEZ								
BERGAMO, FAIRPLAY, GRAPELI, KORELI, MATHEO, OXEBO, RGT KILIMANJARO, TERROIR, TOBAK								
AS DE CŒUR, DIDEROT, FRUCTIDOR, LAURIER, LYRIK, THALYS								
SOKAL, STADIUM								
ARKEOS, CROISADE								
EXPERT, JOKER, SELEKT								
AZZERTI, BERMUDE CHEVRON, GRANAMAX								
ALIXAN, COMPIL, CAPHORN, PAKITO, PREVERT, RONSARD, RUBISKO								
APACHE, CALABRO, CALISOL, CALUMET, DIAMENTO, EUCLIDE, HYFI, HYSTAR, HYSUN, ILLICO								
ATOUPIC, HYWIN								
ALTIGO, BOISSEAU, CELLULE, FLUOR, MUSIK								
AREZZO, ARMADA, ASCOTT, DESCARTES, GONCOURT, GRAINDOR, HYXPRESS, OREGRAIN, SOISSONS, SY MOISSON								
ACCROC, HYXTRA, SOLEHIO								
AUBUSSON, PALEDOR								
COURTOT, GALIBIER, GALOPAIN, GARCIA, HYXTRA								

Remarque : en blé sur blé, choisir une variété qui peut être semée après le 25 octobre, plutôt précoce à maturité, afin d'éviter le piétin échaudage et ses dégâts.

➤ **Densité de semis :** elle se décide en fonction du type de sol, de la période et des conditions de semis. Par ailleurs, il est important de **raisonner en nombre de grains/m² et non pas en kilogramme.**

Densités de semis (grains/m²) du blé tendre d'hiver pour les lignées en fonction des types de sol

source : CA 77 (classification des sols), Arvalis

	Semis du 1 ^{er} au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi-profonds Limons calcaires profonds et semi profonds	180-220	200-240
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-250	240-280
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	250-300	280-330
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	240-280	280-330
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	280-330	290-340

Attention : pour les variétés hybrides : 150 grains/m².

✓ Date et densité de semis des orges d'hiver-escourgeons

L'orge d'hiver est plus sensible au froid que le blé tendre d'hiver. Elle supporte moins bien que le blé des conditions humides au semis. Semer tôt permet d'avoir un faible risque de gel au stade coléoptile (à la levée) qui est le stade le plus sensible au froid ; exception faite des variétés précoces. Pour ces dernières, un semis trop précoce les expose à un risque de gel d'épis en sortie hiver, au début de la montaison ; l'objectif étant d'atteindre le stade épi 1 cm après les dernières gelées.

➤ Dates de semis optimales pour quelques variétés

		Dès le 1 ^{er} octobre	Dès le 5 octobre	Dès le 10 octobre
Brassicoles	2 rangs	Vanessa	Calypso, SY Tepee	Salamandre
	6 rangs	VOYEL	AMISTAR, CASINO, ETINCEL, ISOCEL, PASSSEREL	ESTEREL
Fourragères	2 rangs	Kws Glacier		
	6 rangs	VOLUME	CERVOISE DRIBBLE, EMOTION, JALLON, MANGOO, TATOO, SY BOOGY, SMOOTH	ABONDANCE, CHAMPIE, LIMPID, TOUAREG

➤ Densités de semis (grains/m²) Escourgeon et Orge à 2 rangs dans les sols de Seine-et-Marne

source : CA 77 (classification des sols), Arvalis

	Escourgeon Semis du 1 ^{er} au 20 octobre		Orge à 2 rangs Semis du 1 ^{er} au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi-profonds Limons calcaires profonds et semi-profonds	170-200	180-220	200-240	220-250
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-230	220-250	250-280	280-300
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	220-280	semer une autre culture	280-330	semer une autre culture
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	220-250	250-300	250-300	300-350
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	250-300	280-300	300-350	320-350

✓ Calculer sa dose de semis

La quantité à semer dépend du PMG (poids de mille grains). Or, cette mesure est très variable d'une variété à l'autre mais aussi d'un lot de semences à l'autre pour la même variété.

Une différence de 5 g de PMG sur une densité de 250gr/m² correspond à 12,5 kg/ha, soit environ 10 % du coût de la semence.

Pour connaître votre dose de semis en kg/ha, utilisez la formule suivante :

$$\text{Quantité à semer (en kg/ha)} = \frac{\text{Densité de semis souhaité (gr/m}^2\text{)} \times \text{PMG}}{100}$$

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations	ZNT	DAR	DRE	Nbre applications maxi
Insecticides colza					
CYTHRINE MAX	Cyperméthrine 500 g/l	20 m	49 j	24 h	2
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l	20 m	45 j	6 h	4
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l	20 m	35 j	48 h	3
MAGEOS MD	Alphaméthrine 15%	5 m	21 j	6 h	2
PROTEUS	Thiaclopride 100 g/l + Deltamethrine 10 g/l	5 m	45 j	48 h	2
Herbicides colza					
FOLY R	Clétodime 120 g/l	5 m	120 j	24 h	1
FUSILADE MAX	Fluazifop-p-butyl 125 g/l	5 m	90 j	48 h	-
OGIVE	Clétodime 240 g/l	5 m	120 j	24 h	1
PILOT	Quizalofop-p-éthyl 50 g/l	5 m	90 j	-	-

ENQUÊTE DEGÂTS DE NUISIBLES

Le classement des espèces nuisibles est entériné par arrêté pour une période de 3 ans.

L'étude du renouvellement du classement des nuisibles est actuellement en cours pour le corbeau freux, la belette, la fouine, la martre, le putois, le renard, la corneille noire, la pie bavarde, le geai des chênes et l'étourneau sansonnet.

Un nouvel arrêté est en cours d'élaboration pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018. Aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile de maintenir une espèce dans la liste des nuisibles. Le classement nuisible d'une espèce peut se justifier et être obtenu sur base de dégâts avérés aux récoltes. C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture réalise une enquête sur les dégâts, afin de pouvoir argumenter et faire constater leur caractère nuisible.

Merci de bien vouloir remplir cette enquête en pièce jointe de l'Info.pl@ine et de nous la retourner par mail (bernard.vallee@seine-et-marne.chambagri.fr) ou par fax au 01 64 79 31 25.



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

